

RCS : ARRAS Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00994 Numéro SIREN : 500 552 179 Nom ou dénomination : A L ECOLE DES CHEFS

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2019 sous le numéro de dépôt 8206

COMPTES ANNUELS

GREFFE DU TRIBUNAL
21 OCT. 2019
DE COMMERCE D'ARRAS

EURL A L'ECOLE DES CHEFS

Boulevard du Général de Gaulle
62000 ARRAS

Exercice clos le 31/12/2018

Certifié conforme à l'original.



Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similai				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions	68 260	27 155	41 105	47 931
Installations techniques, matériel et outillage industriel	9 934	5 509	4 425	3 006
Autres immobilisations corporelles	21 294	12 251	9 043	6 003
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 030		5 030	5 030
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	104 517	44 915	59 603	61 969
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 998
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	394 948	32 934	362 015	230 379
Autres créances	25 541		25 541	23 750
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	40 000		40 000	40 000
Disponibilités	39 315		39 315	42 947
Charges constatées d'avance (3)	4 624		4 624	2 849
TOTAL ACTIF CIRCULANT	504 428	32 934	471 495	341 923
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
TOTAL GENERAL	608 946	77 848	531 098	403 892
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			39 520	

Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100	100
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10	10
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	102 356	66 517
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	35 000	35 839
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	137 466	102 466
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	42 394	56 773
Emprunts et dettes financières diverses (3)	43 722	45 162
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	499	3 660
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	210 565	136 654
Dettes fiscales et sociales	95 656	41 079
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	795	18 098
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	393 631	301 426
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	531 098	403 892
 (1) Dont à plus d'un an (a)	27 474	42 394
(1) Dont à moins d'un an (a)	365 658	255 372
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		

Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Production vendue (services)	719 632	522 077
Chiffre d'affaires net	719 632	522 077
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		479
Autres produits	51	48
Total I	719 684	522 605
Achats de matières premières et autres approvisionnements	6 456	15 015
Autres achats et charges externes (a)	513 458	358 545
Impôts, taxes et versements assimilés	1 383	1 119
Salaires et traitements	98 007	84 595
Charges sociales	8 349	8 735
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements	12 203	11 096
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	32 934	
Autres charges	497	5 342
Total II	673 287	484 447
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)	46 397	38 157
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15	7
Total V	15	7
Intérêts et charges assimilées (4)	2 098	2 620
Total VI	2 098	2 620
RESULTAT FINANCIER (V–IV)	-2 083	-2 613
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)	44 313	35 545

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	697	7 350
Total VII	697	7 350
Sur opérations de gestion	3 283	
Total VIII	3 283	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	-2 586	7 350
Impôts sur les bénéfices (X)	6 727	7 055
Total des produits (I+III+V+VII)	720 395	529 961
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	685 395	494 122
BENEFICE OU PERTE	35 000	35 839
– Redevances de crédit-bail mobilier	16 461	16 461
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	697	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	3 283	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL A L'ECOLE DES CHEFS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 531 098 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 35 000 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

A L'ECOLE DES CHEFS
Société à responsabilité limitée au capital de 100 euros
Siège social : Boulevard du Général de Gaulle - La Citadelle Bâtiment de l'Ordinaire
62000 ARRAS
500 552 179 RCS ARRAS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 28 JUIN 2019

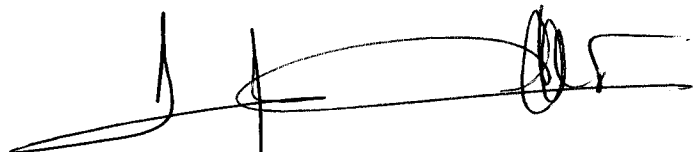
DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 34 999,90 euros, en totalité au compte "Autres réserves".

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Certifié conforme La Gérance'.